

Environnement opérationnel

Contexte

Le Bangladesh accueille depuis de nombreuses années des réfugiés rohingyas originaires du nord de l'État de Rakhine, au Myanmar. Plus de 250 000 d'entre eux sont arrivés au Bangladesh en 1991-92, et bien que la majorité de cette population ait regagné son pays d'origine, deux camps de réfugiés abritent encore quelque 28 000 Rohingyas. Confinés dans des camps depuis plus de 16 ans, ces réfugiés sont privés de leur liberté de mouvement, de l'autorisation de travailler et de l'accès à l'éducation. De plus, on estime que 200 000 Rohingyas originaires du nord de l'État de Rakhine se sont spontanément installés à l'extérieur des camps.

Au cours des deux dernières années, le Gouvernement du Bangladesh a renforcé sa coopération avec le HCR au niveau opérationnel. Il en est résulté une amélioration qualitative des conditions de vie des réfugiés installés dans les camps, qui connaissent l'une des situations d'exil les plus prolongées au monde.

En ce qui concerne les quelque 250 000 apatrides biharis de langue ourdoue présents au Bangladesh, la question de leur statut a été résolue par leur accession à la nationalité bangladaise. Ceux-ci se voient désormais délivrer des cartes nationales d'identité et sont inscrits sur les listes électorales.

Besoins

Réfugiés du nord de l'État de Rakhine (Myanmar)

Les conditions de vie qui règnent dans les camps se sont améliorées l'an dernier. Les progrès accomplis dans l'administration de la justice ont entraîné une nette diminution des arrestations arbitraires. Un nouveau programme de gestion participative des camps a été mis en place et tous les réfugiés âgés de plus de cinq ans ont reçu des cartes d'identité.

Bien que l'exposition des femmes et des filles aux abus, à l'exploitation et à d'autres formes de violence sexuelle et sexiste constitue toujours un sujet de préoccupation, elle a été réduite à l'intérieur des camps. La plupart des risques

sanitaires identifiés ont été pris en charge grâce à une amélioration des services de santé et à la fourniture rapide de médicaments et d'un soutien psychosocial. Les taux de malnutrition ont chuté de façon spectaculaire.

De plus, la participation de l'UNICEF et l'introduction progressive de programmes scolaires nationaux en langue bangla ont permis d'accroître le taux de scolarisation. Au camp de Kutupalong, la construction de structures semi-permanentes a permis de répondre à tous les besoins en matière d'abris, tandis qu'au camp de Nayapara, l'amélioration des conditions de logement de l'ensemble des résidents sera achevée d'ici la fin 2009.

Néanmoins, les disparités économiques croissantes entre les réfugiés enregistrés, les Rohingyas non enregistrés vivant à l'extérieur des camps et la population bangladaise risquent d'entraîner l'apparition de communautés dépendantes et dépourvues de cohésion. Le défi consiste à réduire le programme humanitaire axé sur la dépendance et à ouvrir les camps, afin d'offrir aux réfugiés la liberté de mouvement et l'accès aux moyens d'existence dont ils ont besoin pour devenir autosuffisants. À terme, cela augmentera les chances de rapatriement librement consenti et de réinstallation dans un pays tiers.

Réfugiés urbains

Tous les réfugiés urbains âgés de plus de cinq ans se sont vu délivrer des cartes d'identité. Bien que le Bangladesh n'ait pas adhéré à la Convention de 1951 ni à son Protocole de 1967, le principe de non-refoulement est généralement respecté. Cependant, l'absence de cadre juridique et administratif pour les réfugiés et les demandeurs d'asile les laisse dans un vide juridique susceptible d'occasionner des problèmes dans leur vie quotidienne. Il demeure également difficile d'obtenir le droit de travailler pour le petit nombre de réfugiés installés en milieu urbain.

Objectifs principaux

- Promouvoir et mettre en œuvre un plan d'action global afin de parvenir à des solutions durables pour les réfugiés rohingyas du Myanmar.

- Assurer la protection des réfugiés installés dans des camps et améliorer leur autosuffisance.
- Promouvoir le droit des réfugiés et défendre les droits fondamentaux des réfugiés urbains.
- Renforcer la protection des réfugiés au sein des flux migratoires mixtes.

Cibles prioritaires

- Dans les camps, les réfugiés rohingyas vivent dans des abris adaptés et durables qui assurent leur protection et leur sécurité physiques.
- Les enfants réfugiés ont accès à une éducation primaire institutionnalisée.
- Tous les points d'approvisionnement offrent de l'eau potable en quantité suffisante.
- Tous les réfugiés accèdent sans entraves à des soins de santé primaires et secondaires.
- La population des camps s'approprie les installations sanitaires et en assume l'entière responsabilité.
- Les réfugiés sont en mesure de satisfaire leurs besoins socio-économiques ; leur dépendance à l'égard de l'assistance alimentaire est progressivement réduite.
- Un programme de développement conjoint est mis en place par les Nations Unies pour soutenir les communautés accueillant un grand nombre de réfugiés, enregistrés ou non, en provenance du nord de l'État de Rakhine.
- Tous les intervenants concernés décident d'un cadre juridique et pratique pour assurer l'autosuffisance des réfugiés urbains.
- Le HCR et les autorités bangladaises se chargent conjointement de l'enregistrement et de la détermination du statut des réfugiés urbains.
- Une institution nationale chargée des réfugiés est créée.

Stratégie et activités

Le HCR incitera les principaux intervenants concernés, notamment les ONG, les missions diplomatiques et l'Équipe des Nations Unies dans le pays, à atteindre l'objectif à court terme consistant à améliorer la protection et les

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Myanmar	28 810	28 810	29 020	5 000
	République islamique d'Iran	30	-	30	-
	Pays divers	20	20	20	20
Demandeurs d'asile	Myanmar	20	-	20	20
	Pays divers	2	-	2	2
Total		28 882	28 830	29 092	5 042

conditions de vie des réfugiés rohingyas du nord de l'État de Rakhine. Les réfugiés et les populations environnantes bénéficieront de projets fondés sur une mobilisation communautaire.

De plus, le HCR participera à la formation et au renforcement de la capacité des ONG et des services de police à lutter contre la violence sexuelle et sexiste. L'Organisation contribuera à la mise en place de mécanismes d'identification, d'intervention, de suivi et de résolution des problèmes à l'échelle des districts. Elle plaidera également pour que Cox's Bazaar accueille à titre expérimental le nouveau programme de réforme de la police lancé par le PNUD.

En l'absence de tout cadre juridique assurant la protection des réfugiés, le Haut-Commissariat poursuivra la détermination du statut des réfugiés urbains. Parallèlement, il plaidera pour que le Bangladesh adhère à la Convention de 1951, adopte un cadre juridique et pratique pour la défense des droits des réfugiés et crée des structures nationales. À terme, ces mesures permettront au HCR et aux autorités bangladaises de procéder conjointement à la détermination du statut de réfugié. L'Organisation continuera également à sensibiliser et à informer les ONG, la société civile et le milieu universitaire sur les questions liées aux réfugiés, afin de défendre conjointement leur cause.

Contraintes

Tous les intervenants concernés doivent demeurer déterminés à poursuivre les efforts en faveur de l'autosuffisance des réfugiés installés dans les camps.

Il importe également de parvenir à un accord concernant la liberté de mouvement des réfugiés, leur droit au travail et leur accès à l'éducation et à la formation professionnelle.

Bien que la majorité des réfugiés aient clairement indiqué leur profond désir de mener une existence normale et productive, certains d'entre eux risquent de déplorer la suppression progressive du programme d'assistance sous forme de soins et d'entretien.

Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	2
Effectif total	39
Fonctionnaires internationaux	8
Collaborateurs nationaux	22
VNU	8
JEA	1

Coordination

Le HCR continuera à renforcer ses partenariats avec des intervenants clés tels que le Gouvernement bangladais, les missions diplomatiques, l'Équipe des Nations Unies dans le pays, les ONG et la société civile. L'Organisation participe pleinement au programme conjoint de développement communautaire lancé par les Nations Unies.



Les réfugiés du Myanmar montrent leurs nouvelles cartes d'identité.

Informations financières

L'augmentation des dépenses du HCR au Bangladesh entre 2006 et 2008 reflète le nouvel environnement politique du pays ainsi que l'amélioration qualitative des installations des camps, en particulier des conditions de logement des réfugiés, de l'infrastructure et des services. Cette tendance devrait se poursuivre en 2009, avec l'apparition de nouveaux besoins nécessitant des fonds supplémentaires.

Partenaires

Partenaires d'exécution

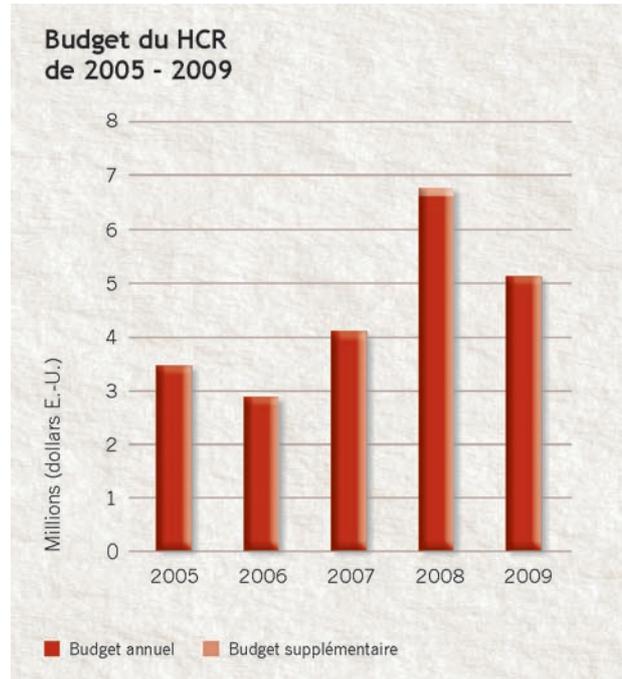
Organismes gouvernementaux : ministère de l'Alimentation et de la Gestion des catastrophes

ONG : Action Contre la Faim, *Research, Training and Management International*, Société bangladaise du Croissant-Rouge, *Technical Assistance Inc.*

Partenaires opérationnels

ONG : *Austcare*, *Concern*, *Handicap International*

Autres : FNUAP, PAM, UNICEF



Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	2008			2009
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	1 438 000	40 000	1 478 000	1 549 373
Abris et autres infrastructures	843 287	0	843 287	846 178
Activités génératrices de revenus	10 000	0	10 000	10 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	293 641	29 000	322 641	400 000
Assainissement	101 683	12 000	113 683	60 000
Assistance juridique	122 495	0	122 495	130 000
Besoins domestiques	506 197	0	506 197	220 000
Eau	40 165	28 000	68 165	45 000
Éducation	90 819	0	90 819	20 000
Santé	529 829	55 010	584 839	580 000
Services communautaires	285 471	0	285 471	550 000
Transport et logistique	41 148	0	41 148	40 000
Vivres	235 264	0	235 264	50 000
Total des opérations	4 538 000	164 010	4 702 010	4 500 551
Appui au programme	559 910	0	559 910	608 839
Total	5 097 910	164 010	5,261 920	5 109 390

¹ Inclut les programmes supplémentaires pour le contrôle et la prévention de l'anémie (124 010 dollars E.-U.) ainsi que pour les activités liées à l'eau et à l'assainissement (40 000 dollars E.-U.).

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.